

**COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 octobre 2019**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN, Maire.

**Etaient présents** : Mme Isabelle GAUTHERON, Mr Guillaume LEBRASSEUR, Mr Maxime VERCRUYSSSE, Mme Valérie DIEMERT, Mme Lynda PREJEAN  
Mr Jean Pierre POLUS

**Absent excusé** : Mme Micheline BETAILLE qui a donné pouvoir à Mr Jean Luc JANNIN

**Absents**: Mr Stéphane BIANCIOTTO, Mme Catherine LE DAVAY

**Secrétaire de séance** : Mr Guillaume LEBRASSEUR

Le quorum étant atteint Mr le maire ouvre la séance

**Ordre du jour**

Approbation du précédent compte rendu

Délibération approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention groupement de commandes « Aménagements divers de Voirie »

**Questions diverses**

Le compte rendu du conseil municipal du 17 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité

**Délibération approuvant la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Forget (PLU)**

Monsieur Jean Pierre POLUS demande de préciser la zone UG. Monsieur le maire propose de préciser la zone UGa, proposition acceptée, de plus monsieur le Maire demande de préciser que le changement de destination ne concerne qu'une seule construction.

La Délibération approuvant la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Forget est adoptée à l'unanimité.

**Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention groupement de commandes « Aménagements divers de Voirie »**

Délibération adoptée à l'unanimité le 27 mai 2019

**Questions diverses**

Sente n°18 : Un bornage contradictoire a eu lieu en présence du Maire de St Forget, du propriétaire Mr Franchitti et d'un représentant de la duchesse de Luynes, le chemin ne fait jamais moins de 1.50 m. Nous sommes en attente du plan de bornage définitif pour prendre la délibération de vente concomitante.

La séance est levée à 20h20

Monsieur Jean Luc JANNIN

Mme Catherine LE DAVAY

Mr Jean Pierre POLUS

Mr Maxime VERCRUYSSSE

Mr Guillaume LEBRASSEUR

Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE

Mme Lynda PREJEAN

Mme Valérie DIEMERT

Mr Stéphane BIANCIOTTO